



Dénonciation par mon avocat

Par **Lilice81**, le **18/04/2023** à **18:10**

Bonjour,

le titre énoncé est choquant et même inquiétant mais je vis réellement ce problème en ce moment. Mon avocat m'a défendu à eu gain de cause face à mon employeur. Les fonds ont été débités par un huissier mandaté par mon avocat. La somme a été transféré un mois plus tard au CARSAT. Mon avocat m'a été conseiller par un syndicat qui eux embauchent une aide juridique qui travail dans une administration de l'état qui conseil des clients à ce cabinet d'avocat (j'espère que me suivez...). Je dois des sous à cette administration depuis plus de 7 ans et rembourse par des mensualités sans pb jusqu'à présent à l'administration où travaille cette aide juridique qui a donné des informations sur mon dossier à mon avocat en se renseignant sur moi .

L'avocat a renseigné l'administration sur le montant que je devrais percevoir et depuis fait tout pour retarder le paiement pour donner le temps à l'administration d'engager une procédure. J'ai reçu une lettre recommandée de cette administration. L'avocat veut savoir à tout pris si j'ai repris une activité ou non et connaître la profession actuelle.

Depuis je suis harcelée par cette administration alors que précédemment j'ai jamais eu de nouvelles. Je tiens à préciser que cette administration a un jugement d'exécution pour récupérer l'argent et ne l'a jamais mis à exécution. L'avocat a tardé 15 jours avant de déposer les fonds au carsat, parallèlement j'ai reçu une lettre recommandée de l'administration que je n'ai pas encore récupérée. Mon histoire est longue et difficile à expliquée ici, mais j'ai autant de preuves qui me font dire que c'est l'avocat qui est la cause car il est ami avec cette assistante et ce syndicat. Il m'a fait allusion à un élément dans mon dossier précédent qui me laisse à penser que seul cette administration était au courant.. bref.. toujours est il que si on me saisie cette somme ce serais catastrophique financièrement pour moi. J'ai été bloquée pendant plus de 12 mois sans salaire par mon employeur. Je risque de tt perdre car mes charges ce sont accumulées. L'avocat a t- il le droit de me balancer? Que puis faire pour cela? Il y a t 'il un juriste pour m'aider à sortir de cette impasse ? Si besoin je peux expliquer mon pb par mail ou par téléphone. Que puis-je faire pour éviter cette catastrophe ? J'ai 15 jours pous aller chercher ma lettre et dans 15 jours les fonds arrivent également. Que puis- je faire pour éviter une saisie ?

j'ai écrit il y a +1 mois à cette administration pour faire le point et je n'ai eu aucune réponse.

Dois-je me plaindre de l'avocat au batonnier ?

Par **P.M.**, le **18/04/2023** à **19:04**

Bonjour,

Je ne vois pas en tout cas l'intérêt pour vous de ne pas aller chercher la lettre recommandée car si saisie il doit y avoir c'est par Commissaire de Justice (ex Huissier)...

Par **Lilice81**, le **18/04/2023** à **19:50**

Merci pour votre réponse.

Je voudrais savoir si je vais chercher la lettre recommandée va t-elle pas accélérer la procédure ou enclencher qu'elle chose ? Quels seront les conséquences si je ne vais pas la chercher ?

Par **P.M.**, le **18/04/2023** à **20:39**

Si vous n'allez pas chercher la lettre recommandée, éventuellement, certains délais ont commencé à courir depuis sa première présentation mais si vous allez la chercher, je ne vois pas ce que vous risquez de plus...

Par **Marck.ESP**, le **18/04/2023** à **21:24**

Bonjour

Attention, vous confondez semble-t-il CARSAT et CARPA...

Il serait étonnant que votre avocat ait pris l'initiative d'une "dénonciation".

Si vous en avez néanmoins la preuve, c'est auprès du bâtonnier qu'il faut formuler votre plainte, car aucun bénévole ici ne pourra vous aider ni correspondre avec vous par fil ou mail.